

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

Arrêté du 16 janvier 2025 modifiant l'arrêté du 17 octobre 2022 portant nomination au Comité national de la biodiversité

NOR : ATDL2500631A

Par arrêté de la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche en date du 16 janvier 2025, l'arrêté du 17 octobre 2022 portant nomination au Comité national de la biodiversité est modifié comme suit :

Sont nommés membres du Comité national de la biodiversité :

1° Au sein du collège composé de représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements :

z) En qualité de représentant de l'association Eco Maires :

Mme Ivane de DESCITIVAUX, secrétaire générale, suppléante, en remplacement de M. Jean-Pierre BOUQUET ;

4° Au sein du collège composé de représentants des propriétaires fonciers :

j) En qualité de représentants de l'Union nationale des aménageurs :

M. Nicolas GRAVIT, président, titulaire, en remplacement de M. François RIEUSSEC ;

M. Charles-Henri du BOISBERRANGER, délégué général, suppléant, en remplacement de M. Paul MEYER ;

6° Au sein du collège composé de représentants des associations, organismes ou fondations œuvrant pour la préservation de la biodiversité :

a) En qualité de représentants des associations, organismes ou fondations exerçant des activités de protection de l'environnement :

ix. Au titre de Surfrider Foundation Europe :

M. Eric MORBO, directeur général, titulaire, en remplacement de M. Gilles ASENJO ;

Mme Lisa PASTOR, chargée du lobby national, suppléante, en remplacement de Mme VAN DEN BROECK ;

7° Au sein du collège composé de représentants des gestionnaires d'espaces naturels :

b) En qualité de représentant de la Fédération des parcs naturels régionaux de France :

M. Philippe GAMEN, président délégué de la fédération, président du Parc naturel régional du massif des Bauges, titulaire, en remplacement de M. Michaël WEBER ;

f) En qualité de représentant des gestionnaires d'aires marines protégées :

Mme Marie BRAVO-MONIN, directrice du Parc Marin de la Côte Bleue, membre du bureau du Forum des gestionnaires d'aires marines protégées, titulaire en remplacement de Mme Karine POTHIN ;

M. Thomas COSSON, responsable de la mission Natura 2000, référent biodiversité du parc naturel régional du Golfe du Morbihan, membre du bureau du Forum des gestionnaires d'aires marines protégées, suppléant, en remplacement de M. Renaud DUPUY de la GRANDRIVE.